Présentation et proposition de

la Société philatélique de la Rive-Sud Inc. (SPRS)

dans le cadre des consultations de

l'Office de participation publique de Longueuil (OPPL)

Au sujet de la Carte Accès Longueuil

pour les personnes non-résidentes de Longueuil

Longueuil, octobre 2026

Présentation de la Société philatélique de la Rive-Sud (SPRS)

La Société Philatélique de la Rive-Sud (SPRS) a été créée en octobre 1949 dans le but de regrouper les personnes de la Rive-Sud de Montréal (et même au-delà) intéressées par la philatélie et les timbres-poste. La SPRS a été incorporée en 1970 comme organisme à but non lucratif selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec (immatriculée auprès du registre des compagnies de la Province de Québec sous le numéro 1144266260). La SPRS exerce depuis toujours l'essentiel de ses activités sur le territoire de la Ville de Longueuil mais se veut ouverte à tous. D'ailleurs, son siège social est situé au Centre culturel Jacques-Ferron, 100 rue Saint-Laurent ouest, à Longueuil. Son adresse officielle est même située à cet endroit.

La SPRS est fière d'être reconnue et encouragée par la Ville de Longueuil (que nous remercions vivement) et de participer au rayonnement culturel de la Ville depuis 77 ans. Elle s'implique, à l'occasion, lors des rencontres officielles de la Ville (Pôle du patrimoine, RADOC, CSSMV, etc.). D'ailleurs, la SPRS se fait un honneur d'inviter les représentants de la Ville lors d'évènements particuliers. Le bureau de la culture et des bibliothèques de Longueuil peut témoigner de notre volonté de rayonner au niveau local et régional. En 2024, près de 3000 personnes ont participé à Longueuil aux activités soulignant notre 75^{e} anniversaire de fondation (exposition itinérante dans les bibliothèques, concours pour les jeunes, animation dans des classes du primaire du CSSMV, grande exposition "EXPO 1949" à la Cocathédrale de Longueuil, banquet au Holiday Inn de Longueuil où monsieur Carl Lévesque, conseiller municipal, agissait comme président d'honneur, etc.).

La mission de la Société est claire :

1) Grouper les personnes de la Rive-Sud et des environs, intéressés dans la philatélie;
2) Organiser des activités philatéliques ;
3) Promouvoir l'étude et la collection des timbres-poste et ses intérêts connexes (histoire postale mais aussi Histoire tout court, vie quotidienne, recherches dans des domaines particuliers…).

Ses objectifs sont ambitieux :

1- CONVIVIALITÉ
   Favoriser une meilleure connaissance des membres entre eux.
   Faciliter les relations cordiales et interactives entre ses membres où le plaisir d'être ensemble est prioritaire.
2- PARTAGE
   Faciliter et encourager le partage des connaissances philatéliques et générales entre ses membres et le public.
   Encourager la participation bénévole de tous ses membres.
3- INTÉGRITÉ
   Être entièrement à l'écoute de tous les membres pour accueillir leurs attentes, leurs besoins et leurs idées.
   Communiquer avec les membres et les informer régulièrement des activités, des orientations, des projets, et des finances de la SPRS.
4- RAYONNMENT
   Favoriser la promotion et la découverte de la philatélie sur la Rive-Sud.
   Faire connaître davantage la Société en vue du recrutement de nouveaux membres.
   Faire connaître les particularités de la Société dans le milieu philatélique.

La SPRS vise toutes les clientèles, allant des jeunes du primaire (citons le concours et l'exposition « dessine un timbre » qui, à l'occasion du 75e anniversaire de la SPRS en 2024, ont conduit plus de 1200 jeunes du primaire, très majoritairement de la Ville de Longueuil, à participer) aux moins jeunes de 50 ans et plus (contribuant à sortir les aînés de leur isolement). D'ailleurs, la moyenne d'âge des membres est d'environ 74 ans. Le Centre de documentation et d'animation de la SPRS, créé en 2023 et toujours en développement, regroupe livres, catalogues, archives en grand nombre pour qui veut faire des recherches dans le domaine, tant en français qu'en anglais ou tout simplement échanger avec d'autres membres ou vivre un atelier de formation.

La SPRS a toujours fonctionné à l'aide de bénévoles et sans aucun employé; elle est administrée par un conseil d'administration comportant sept bénévoles élus par et parmi ses membres lors d'une assemblée générale annuelle.

La Société souhaite consolider sa position sur la Rive-Sud métropolitaine comme chef de file dans le domaine de la philatélie comme du loisir. Elle souhaite rayonner sur son milieu, se faire connaître et développer l'intérêt pour ce passe-temps. Nous souhaitons ouvrir davantage nos activités à la population par des conférences, des sorties, des activités ludiques et éducatives autour de l'univers du timbre. Depuis son origine, la SPRS fait la promotion du timbre et de la philatélie à travers le monde. Pendant plus de sept décennies, ses membres ont publié, présenté et exposé leurs travaux lors de multiples occasions, conférences et publications régionales, nationales et internationales.

Les membres de la SPRS sont, en majorité, résidents de Longueuil : la SPRS est ouverte et accueille tout philatéliste, toute personne, intéressé(e) à se joindre à ses activités, à participer aux rencontres, à échanger, sans aucune discrimination. D'ailleurs, plusieurs des administrateurs de la SPRS sont non-résidents, dont le président actuel et plusieurs anciens présidents et membres du conseil d'administration..

L'introduction de l'exigence de la carte Accès-Longueuil pour les non-résidents avait été abordée il y a quelques mois, et la réponse des membres non domiciliés dans la Ville de Longueuil (près de la moitié) avait été claire : pour la très grande majorité d'entre eux, une telle obligation mettrait tout simplement fin à leur participation. Une telle réponse a d'ailleurs été répétée lors d'une récente réunion. La Société perdrait ainsi de nombreux membres qui assurent la vie et la dynamique de la SPRS, tant par leur rôle de formateurs que par le bénévolat qu'ils exercent auprès des membres. Une telle situation signifierait en fait le dépérissement voire la disparition pure et simple de la SPRS.

La Ville entend imposer l'obligation de la carte Accès-Longueuil à tous les non-résidents, se basant, pour cela, sur un principe d'équité auquel on ne peut que souscrire. Toutefois, si l'on examine le cas de la Société Philatélique de la Rive-Sud, ce principe est loin d'être respecté. En effet, un non-résident joueur de hockey, en échange de cette carte, bénéficie d'un accès à des infrastructures importantes et onéreuses (aréna , temps de glace, vestiaires, présences de personnel qualifié (surfaceuse), …).

Notre Société philatélique pour les réunions des membres (environ 17 par an) loue une salle du Centre culturel Jacques-Ferron sans aucun service. Ce local est à l'étage et sans ascenseur, ce qui interdit à plusieurs membres à mobilité réduite de participer aux rencontres (âge, état de santé). La capacité d'accueil de cette salle n'est jamais atteinte et aucun visiteur n'a été refoulé en raison de

surpopulation du local). La seule prestation de la Ville, dans le cas de la SPRS, lors de nos réunions, est de prévoir la présence d'un employé de la ville (un jeune, en général) dont le seul rôle est de débarrer la salle puis barrer l'édifice lorsque notre réunion est terminée.

De plus, la Société assume également la totalité du loyer, à l'extérieur des locaux offerts par la Ville, pour son Centre de documentation et d'animation (ouvert gratuitement à tous, membres de la SPRS, résidents ou non de la ville de Longueuil). Clairement, le principe d'équité cher à la Ville ne semble pas respecté. Nous demandons donc aux autorités d'examiner avec bienveillance notre cas et la proposition qui suit.

Notre proposition : Le Certificat Groupe Accès Longueuil (Le CGAL)

Au lieu d'une Carte individuelle d'accès à tous les services de la ville de Longueuil, nous vous proposons plutôt un certificat de groupe donnant accès seulement aux activités exclusives du groupe certifié.

1- Ce certificat serait offert par la ville de Longueuil à des organismes déjà r**econnus officiellement par la ville**.
2- Les groupes **composés** presque exclusivement **d'aînés** y seraient éligibles. (pour sortir les aînés de leur isolement)
3- Les organismes qui ont une **mission culturelle**. (par exemple à la SPRS, on étudie le timbre, son histoire, son contenu universel et son volet patrimonial)
4- Le CGAL exempterait les membres d'un organisme certifié de l'obligation d'avoir une Carte Accès Longueuil à la condition que les activités de l'organisme **ne requièrent pas d'infrastructures lourdes et coûteuses** pour la ville, comme les arénas, les centres sportifs et aquatiques, les bibliothèques et les salles de spectacle.
5- La ville pourrait demander un **frais annuel symbolique** aux organismes pour obtenir ce certificat. (Par exemple, des frais fixés selon le nombre de membres de l'organisme qu'ils soient résidents ou non-résidents de Longueuil) Ainsi tous les membres, autant les résidents que les non-résidents, seraient impliqués indirectement dans les coûts liés à l'obtention du CGAL.

Donc en résumé, 5 critères d'éligibilité au CGAL:

- Être un organisme reconnu officiellement par la ville.
- Être un organisme regroupant presqu'exclusivement des aînés (50 ans et plus).
- Être un organisme ayant une mission culturelle.
- Être un organisme qui ne requiert pas d'infrastructures lourdes et onéreuses de la ville.
- Être un organisme qui accepte de payer un montant annuel symbolique.

Nous espérons vivement que vous donnerez suite à notre proposition.

Merci de votre attention

LA SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE LA RIVE-SUD (depuis 1949)